



Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le

ID : 059-215901604-20230413-13042023DELIB11-DE

SLOW

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2023 / 37

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 27

Présents : 23

Absents excusés : 4

Procurations : 04

Absents : 0

Nombre de suffrages
exprimés : 24

Pour : 22

Contre : 00

Abstentions : 02

Les 3 élus du groupe
"Crespin Passionné",
ne prennent pas part au
vote.

Séance du 13/04/2023

L'an deux mil vingt trois, le treize avril, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle du Conseil Municipal, sous la présidence du Maire, Monsieur Philippe GOLINVAL.

Etaient présents :

M. ADAM Pascal, Mme ANSART Mélanie, M. BOTTIAU Christophe, Mme BRONSART Estelle, Mme CABAREZ Nathalie, M. CARREZ Olivier, M. COLLET Eric, M. DE NOYETTE Philippe, Mme DEHON Ingrid, Mme DENIS Séverine, M. GARY Nicolas, M. GOLINVAL Philippe, Mme HOCQUAUX Farida, Mme JABEL LAFOU Samia, M. LIENARD Matthieu, Mme MANNINO Stéphanie, M. NOISETTE Patrick, Mme PAWLAK Corinne, M. ROLI Jordan, Mme ROUSSEL Stéphanie, M. SAHLI Sadreddine, Mme TOURNAY Sabine, M. WALLOT Geoffrey

Procuration(s) :

M. DEVALLEZ Jean-Pierre donne pouvoir à M. ADAM Pascal, M. WALLERAND Jérémy donne pouvoir à M. WALLOT Geoffrey, Mme DELAIRE Emeline donne pouvoir à M. GOLINVAL Philippe, Mme DEMORTIER Léa donne pouvoir à Mme ANSART Mélanie

Etai(ent) excusé(s) :

Mme DELAIRE Emeline, Mme DEMORTIER Léa, M. DEVALLEZ Jean-Pierre, M. WALLERAND Jérémy

A été nommé comme **secrétaire de séance** : M. WALLOT Geoffrey

Date de convocation
06 avril 2023

OBJET : Subvention annuelle 2023 Eclair Sportif Crespinois - ESC

Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

Acte rendu exécutoire
après télétransmission
en Préfecture le :

18 AVR. 2023

Affichage le :

18 AVR. 2023

Le Maire,

Philippe GOLINVAL

Le Secrétaire de séance

Geoffrey WALLOT

Considérant que les trois élus du groupe Crespin Passionné (Philippe DE NOYETTE, Nathalie CABAREZ, Ingrid DEHON) ne veulent pas prendre part au vote,

Après délibération et à la majorité des suffrages exprimés

(22 pour - 2 abstentions : Jordan ROLI - Eric COLLET),

le Conseil Municipal accepte et vote

en faveur de l'Eclair Sportif Crespinois (ESC) une subvention, pour l'année 2023, d'un montant de 3.000€.

Elle est reprise à l'annexe du budget.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à CRESPIN, le 13 avril 2023

Le Maire,

Philippe GOLINVAL

